



Le 14 juin 2018

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 5 JUIN 2018

Le CHSCT s'ouvre sur le rapport d'activité de la médecine du travail approuvé à l'unanimité.

1. SUITE CHSCT DU 04.01.2018 :

Le Directeur reprend l'état des lieux des engagements qu'il avait tenus le 4 janvier dans la prise en charge d'un ado hospitalisé en psychiatrie adulte. Les modalités de prise en charge de ce patient passent pour la Direction par la formation sur l'autisme et l'installation de PTI.

- La mise en place d'une sensibilisation sur l'autisme a été peu demandée par les professionnels du Pech comme de la Gravette. Le Directeur explique donc que le calendrier proposé est annulé mais qu'il peut être ré ouvert à la demande.
- La direction souhaite préciser les besoins des équipes face à l'utilisation des PTI. Elle recense donc encore dans des groupes de travail les besoins des équipes. Il apparaît qu'un matériel associant PTI et DECT serait le plus adapté mais son coût serait un frein.
- Un retour sera fait au prochain CHSCT

2. EHPAD

La réorganisation de l'EHPAD continue !! Timing prévu pour septembre avec proposition par la DRH de plusieurs plannings.

La DH demande la participation de l'équipe qui doit trouver les solutions aux carences. !!!

Le Directeur précise qu'il n'augmentera pas les effectifs avant 2020 (démarche CPOM). Il a demandé d'avancer la démarche mais en attendant l'équipe doit continuer à travailler dans les conditions actuelles. !!!

Un groupe de travail sur le CPOM va permettre de construire un dossier complet sur le fonctionnement de l'EHPAD et démontrer les carences qui vont permettre de demander un complément d'effectifs.

Commentaires CGT :

La CGT a rencontré l'équipe le 8 juin. Nous refusons avec eux les roulements proposés avec des journées coupées, des 12 heures et même la suppression des RTT sur le PASA.

La Direction fait peser sur les épaules de l'équipe une pression excessive. Les efforts pèsent sur les seules épaules des collègues. Ce n'est pas à l'équipe à trouver des solutions aux carences !! Il manque des soignants !

La CGT et l'équipe demandent une renégociation rapide des moyens avec une embauche immédiate d'une aide-soignante supplémentaire le WE et dans la foulée le recrutement anticipé de 5 à 7 aides-soignantes. Pas en 2019 !!!

3. DEMENAGEMENT CHARTREUSE VERS LES LICES :

Le déménagement s'organisera du 27 au 29 août et un accueil sera possible à partir du 3 septembre. Cependant la question du temps médical sur cet hôpital de jour reste encore à préciser. Seul un temps de secrétariat sera augmenté.

4. STANDARD :

Un travail de réorganisation du standard adapté de façon ergonomique et environnemental est en cours d'aménagement. L'intégration au handicap est favorisée.

Cette réflexion fait suite à une demande de la CGT.

5. DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE (DTA) :

Mise à jour des services : Pech, Gravette, Serène, Médecine du travail-EEG, salle gym, site Fiac, site Guiraud et EHPAD.

Ces mises à jour entraînent un réajustement sur l'hygiène des locaux (l'utilisation des mono-brosses interdites pour l'entretien des sols amiantés. L'entretien nécessite de nouveaux outils qui restent à définir)

6. RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRESENTANT DES CONDUITES ADDICTIVES :

La Direction travaille à l'élaboration d'un plan de prévention des risques psycho-sociaux. Ce travail va permettre d'améliorer les conditions de travail et sa construction avec possibilité d'une commission interne.

Concernant les conduites addictives :

La Direction présente sa volonté d'accompagner et de sensibiliser les professionnels devant les problèmes d'alcool. Elle va élaborer une conduite à tenir et proposer des mesures de prévention et d'accompagnement.

Commentaires CGT :

La CGT a formulé des propositions et remis un document sur le sujet. La CGT a fait rajouter les situations de harcèlement, les rappels à domicile et les glissements de tâches ainsi que le travail en sous-effectif... !!!!

7. MEDECINE :

Les travaux de prélèvement amiante se terminent en juin et laisse le champ libre ensuite pour une extension du service. 34 lits prévus : La Direction veut maximiser les chambres simples tout en gardant une chambre double et une seconde « doublable » en cas d'hôpital sous tension.

Création du cours séjour gériatrique de 18 lits dans les anciens locaux du SSR avec une nouvelle équipe. Ce sujet sera vu en instance plus tard.

8. UPC :

Le Directeur annonce vouloir ré-ouvrir les 15 lits de ce service qui étaient fermés depuis 2 ans. L'ouverture d'une psycho-gériatrie de 10 lits qui sera couplée à un hôpital de jour de 5 places. La Direction attend un retour de l'ARS donc aucune date précise. Une équipe mobile de psychiatrie-gériatrie interviendrait.

Pour le Directeur, il faut penser à un partenariat avec le CHU qui permettrait d'agir sur le désert médical comme on retrouve au CMP Mazamet.

9. LA GRAVETTE :

Travaux de rénovation de peinture en cours demandé à l'extension du service.

La Direction précise que les travaux sur Pinel peuvent être entrepris à hauteur de 30000 euros (hors mobilier).

Commentaire CGT :

Le service est délabré, aucune décoration, les conditions de vie des patients hospitalisés sont indignes. Les conditions de travail des collègues sont lamentables.

La CGT souligne que l'ensemble des services de psychiatrie connaît les mêmes désagréments : Locaux indignes, postes non remplacés, effectifs insuffisants, conditions de travail dégradés

10. UNITES SANITAIRES :

Roulement de 5 IDE prévu mais une démission et un arrêt maladie a perturbé le fonctionnement du service : vacance de poste prendra effet début août, reprise de l'IDE en juin (arrêt maladie).

Un renfort est prévu en juin en attente de la prise de poste d'août.

11. URGENCES :

L'équipe a interpellé la Direction au sujet de la situation anxiogène des urgences surtout la nuit (pas IAO) : lors de sortie SMUR, l'IDE de l'UHCD va gérer seul son service et celui des urgences. L'équipe se sent démunie, en insécurité et pas compris par la DRH. Cette dernière précise qu'elle ne comprend pas leur sentiment d'insécurité vu les données de l'activité du service !!

La Direction précise que le contexte budgétaire ne permet pas de trouver de solution immédiate !!
Réflexion pour la Direction de nouvelles pistes comme la création de maison médicale de garde pour améliorer le fonctionnement des urgences. Sujet en attente !!

Commentaires CGT :

La CGT partage les inquiétudes légitimes de l'équipe. Nous avons porté cette problématique à l'occasion de nombreuses instances CHSCT et CTE...

Nous demandons l'embauche d'une IAO la nuit.

12. CONSTAT DECES LA NUIT :

Le personnel éprouve toujours des difficultés à faire établir sur Guiraud les constats de décès la nuit. Cette question a déjà été abordée mais en attente des instances notamment la CME qui doit prendre position. Mais quand ?

Pour le Directeur, c'est au médecin d'astreinte d'assurer ce rôle.



CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet